



Changement de titre de conjoint de français à parent d'enfant fra

Par **mamanlicli**, le **04/04/2016** à **18:23**

Bonjour

je suis une femme marocaine mariée avec un français on est marié en 2013 au Maroc mariage transcrit en France en 2013 et depuis j'ai eu mes 2 cartes de titre de séjour en tant que conjoint de français un mois avant la demande de ma troisième carte qui m'ont dit que ça sera une carte de 10 ans j'ai eu une grosse dispute avec mon mari il y avait des violences de sa part j'ai déposé une plainte il est parti depuis vivre chez des amis à lui et on a un bébé ensemble moi j'ai pas fait de démarches pour demander le divorce et lui aussi mais il ne vit plus avec moi il vient quand il veut pour voir son fils. aujourd'hui j'étais à la sous-préfecture pour demander le renouvellement de mon titre ils m'ont dit il faut demander un titre parent de français j'ai donné tous les papiers concernant mon fils ils m'ont fait un entretien et quand j'ai demandé est-ce que c'est bien un titre de un an ils m'ont dit non c'est une demande de carte de 10 ans mais ils ne sont pas sûrs si le préfet va me l'accorder je suis ici en France depuis septembre 2013 ils m'ont dit aussi que je vais être convoquée par le maire pour un entretien ma question : quel titre de séjour ils vont me donner en sachant qu'ils m'ont donné un récépissé de 4 mois et pourquoi ils ne sont pas sûrs que le préfet va me donner la carte de 10 ans dois-je recommencer à avoir des titres de un an un an en tant que mère d'enfant français merci à vous.